



Galina Witting et son époux commercialisent des chaussures en laine feutrée, inspirées des valenki russes. L'idée a germé dans leur chalet des Paccots, mais a poussé en Indonésie où la famille a déménagé après la mutation de Dan Witting. CHLOÉ LAMBERT

## Réactualiser une botte traditionnelle

**MODE.** L'idée est née aux Paccots, a été inspirée par la Russie et a pris vie en Indonésie. Galina et Dan Witting ont remodelé l'immuable botte russe en feutre.

SOPHIE MURITH

Le préambule de cette histoire s'est écrit aux Paccots. Et la conclusion se rédigera peut-être un jour dans la région. En attendant, Galina et Dan Witting tentent d'imposer leurs produits sur le marché occidental depuis l'Indonésie. Leurs produits? Des chaussons, bottes ou chaussures en feutre et sans couture inspirés de la valenki russe, utilisée en Sibérie tant par l'armée que par les civils pour se protéger du froid polaire.

Galina est née en Russie, elle y a passé son enfance. «Je portais des bottes de feutre quand il faisait très froid pour jouer dehors. Mes parents en ont offert à mon mari il y a quelques années lors d'un séjour aux Paccots. On s'est tout de suite dit qu'on pourrait en tirer quelque chose.»

Alors que la famille s'installe en Indonésie, où Dan Witting a été envoyé par son employeur, son épouse s'ennuie ferme. «Jakarta est très polluée. Je ne pouvais pas sortir me promener avec mon bébé.» Enfermée dans la maison d'expatriés qui l'abrite et la coupe du monde réel, elle pose un ultimatum: soit elle s'occupe, soit elle rentre en Suisse.

«C'est là que l'idée de confectionner des bottes en feutre a jailli.»

Dans un premier temps, elle paraît irréaliste. «En Indonésie, on mange beaucoup de mouton, mais la laine n'est pas utilisée. Il fait trop chaud. Personne ne sait la travailler, pas même la tricoter.» Alors la feutrer...

### Motivation à toute épreuve

Sur internet, Galina Witting trouve des instructions. Elle tente le coup et se retrouve, après huit heures de travail intense, avec une sorte de chaussette à trous. «J'ai trouvé une dame en Russie. Elle m'a donné deux cours par Skype, durant la nuit à cause du décalage horaire.»

Son époux, ingénieur, commence à s'intéresser à la démarche, cherche une machine pour mécaniser la production. Finalement, il la dessine. Les artisans indonésiens se chargent de la réaliser en un temps record.

La première présentation à la Foire de Munich engendre, en 2013, une commande de 1000 paires pour un magasin des Pays-Bas. «Cela nous a poussés à optimiser la production.» Sept personnes sont désormais engagées de façon fixe. Elles ont toutes été formées sur place. «Il a fallu leur faire comprendre la notion de qualité et de précision. D'autant que, lorsqu'ils ne se sentent pas à la hauteur de leur tâche, sans considération de pression, les Indonésiens préfèrent ne pas l'accomplir plutôt que de décevoir le boss. Nous avons mis du temps à le comprendre.»

Le nombre de salariés peut grimper à quatorze entre mai et août, au moment de la finalisation des commandes qui doivent être sur les étals européens en octobre. Il faut trois jours pour créer une pièce, deux mois de bateau pour l'acheminer sur le continent.

### Un matériau oublié

«L'intérêt pour la laine existe», affirme Galina Witting. Un matériau brut qui, une fois lavé, brossé, étendu en couches successives et frappé au marteau, démontre des qualités intéressantes. «La laine a des propriétés antibactériennes et hydrophobe, les chaussures ne sentent donc pas. Elle tient chaud bien sûr, mais laisse le pied respirer, elle est résistante au feu, ne se tache pas.»

En septembre 2013, l'entreprise qui emploie Dan Witting se restructure. L'occasion pour lui de sauter le pas et de travailler à plein temps pour Baabuk, leur marque, dont le siège social est sis dans le canton de Berne. «En l'état, il aurait été impossible de suivre la production à distance. La rapatrier immédiatement en Suisse n'est pas financièrement possible non plus.» Ils décident de rester en Indonésie. Pour le moment.

«En 2014, nous allons fabriquer entre cinq et six mille paires, écoulées en magasin et par notre site internet.» La barre de la rentabilité sera ainsi franchie. «Il faudrait en vendre entre dix et quinze mille pour pouvoir installer la société en Suisse.» Un but à terme. ■

## Prévenir les tensions interreligieuses

**ISLAM.** Le centre suisse «Islam et société» à l'Université de Fribourg «permettra une meilleure intégration des musulmans en Suisse dans une optique de prévention des tensions interreligieuses qui pourraient devenir inévitables si les communautés musulmanes s'enfermaient dans un isolement. Il ne vise pas une formation des imams dans le sens de la formation coranique indispensable à l'exercice de cette fonction». Le Conseil d'Etat répond en ces termes à un mandat déposé par dix députés, dont cinq du Sud: Yvan Hunziker (plr, Semsales), Pa-

trice Morand (pdc, Bulle), Jean-Pierre Dou-taz (pdc, Gruyères), Gabriel Kolly (udc, Corbières) et Roland Mesot (udc, Châtel-Saint-Denis). Les mandataires demandaient que le Conseil d'Etat intervienne auprès de l'alma mater pour qu'elle renonce à la création de ce centre.

L'Exécutif cantonal précise que «même dans une situation financière précaire, qui rend nécessaire un programme d'austérité économique, une institution comme l'Université ne peut renoncer à saisir des occasions de développement ou à relever de

nouveaux défis». Elle mettra à disposition du centre 250000 francs par année de 2017 à 2020, graduellement à partir de 2015 et 2016. Une contribution fédérale équivalente s'y ajouterait. Et de relever que cette structure a été élaborée pour «répondre à une préoccupation nationale». Dernier argument avancé par le Conseil d'Etat, le fait que le centre «contribuera au positionnement de l'Université de Fribourg et à l'attractivité de sa Faculté de théologie. Les modules élaborés par le centre enrichiront les programmes d'études existants.» AR

## Fribourg

### Fribourg touchera moins d'argent

**FINANCES.** La part versée au canton au titre de la péréquation financière devrait diminuer de 26 millions en 2015.

DOMINIQUE MEYLAN AVEC L'ATS

«Fribourg se trouve vraiment dans une mauvaise passe.» Venant du grand argentier du canton Georges Godel, cette affirmation n'est guère rassurante. Le conseiller d'Etat commente ainsi la perte annoncée de 26 millions de francs pour Fribourg au titre de la péréquation financière en 2015.

Le canton devrait toucher 417,1 millions contre plus de 440 millions en 2014. «Ce n'est pas une surprise, note Georges Godel. Nous l'avions prévu et anticipé.» Pour le directeur des Finances, la nécessité du programme de mesures structurelles est ainsi définitivement démontrée.

### Une double perte

Compenser ces 26 mio sera d'autant plus difficile que, parallèlement, le canton ne touchera pas les 23 mio de la BNS. Pourtant, le Conseil d'Etat vise un budget équilibré en 2015. «C'est encore plus difficile que les années précédentes, estime Georges Godel. La marge de manœuvre est de plus en plus restreinte.»

Cette diminution ne tombe pas de nulle part. Si Fribourg reçoit moins d'argent de la péréquation financière, c'est que sa santé s'améliore. Pour le grand argentier, l'équation est toutefois biaisée. La Confédération se base sur la situation économique des années 2009 à 2011, une période où les revenus ont connu une forte croissance dans le canton.

«Mais depuis lors, ils n'augmentent plus autant», relève Georges Godel. Et Fribourg doit faire face à une démographie galopante avec une augmentation inéluctable des coûts relatifs au vieillissement de la population et à la formation.

Pour compenser cette perte, une recette s'impose, selon Georges Godel: «Il faut stabiliser les dépenses.» Le canton devra s'y faire: selon toute vraisemblance, sa part à la péréquation devrait encore diminuer ces prochaines années.

Les autres Romands sont mieux lotis. Selon les chiffres de l'Administration fédérale des finances publiés mardi, les «riches» (Genève et Vaud) verseront moins et les «pauvres» (Valais et Neuchâtel) toucheront davantage. Pour le Jura, la situation reste quasi inchangée. Le Conseil fédéral tranchera définitivement en fin d'année. ■

## CONSEIL D'ÉTAT Séance du 30 juin 2014

### Le Conseil d'Etat a:

**ADOPTÉ ET TRANSMIS** au Grand Conseil la réponse à la question Christian Ducotterd – Demande de fermeture plus restreinte pour les établissements publics qui causent des problèmes de sécurité; la réponse au postulat Marie-Christine Baechler/Ursula Krattinger-Jutzet – Coordination médico-sociale dans la prise en charge des personnes âgées; la réponse au postulat Gabrielle Bourguet – Création d'un bureau d'information et de coordination pour le placement d'urgence des personnes âgées; la réponse au postulat Andrea Burgener/Woeffray/Benoît Rey – Politique active et concertée du soutien aux proches aidants; la réponse à la question Nadine Gobet/Stéphane Peiry – Un envisage de faire le Conseil d'Etat pour assainir les finances de l'HFR?; la réponse à la question Xavier Ganoz – Politique en faveur des aîné-e-s: appartements protégés et prestations complémentaires; la réponse à la motion populaire Blaise Fasel/Andy Genoud/Thérèse Luchinger/Dominic Tschümperlin/Damiano Lepori-Gauthier – Pour freiner l'endettement des jeunes; la réponse à la motion populaire Blaise Fasel/Andy Genoud/Thérèse Luchinger/Dominic Tschümperlin/Jérémy Stauffacher – Pour une journée de sensibilisation politique; la réponse à la question Sabrina Fellmann – Langues et cercles scolaires dans les zones mixtes du canton; la réponse à la question Guy-Noël Jelk – Exposition *L'Oracle du papillon*, précision du montant alloué par l'Etat;

**CONVOQUÉ** le corps électoral du canton de Fribourg en vue de la votation populaire fédérale du dimanche 28 septembre 2014;

**APPROUVÉ** les mandats de prestations 2014 pour l'hôpital fribourgeois, le Réseau fribourgeois de soins en santé mentale et l'Hôpital intercantonal de la Broye;

**PUBLIÉ** une directive relative à l'utilisation de la cigarette électronique par le personnel de l'Etat;

**MODIFIÉ** l'arrêté concernant la classification des fonctions du personnel de l'Etat (enseignement du secondaire I et enseignement professionnel).

Aucune demande de referendum financier n'ayant été annoncée dans le délai légal de trente jours, il a **PROMULGUÉ** le décret du 15 mai 2014 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue de la transformation des bâtiments du Lac-Noir afin d'y accueillir le Centre de formation du service civil ainsi que les écoles et sociétés sportives et de loisirs (entrée en vigueur: immédiate). Le décret du 15 mai 2014 relatif à l'octroi d'une aide financière en faveur de la société anonyme Swiss Integrative Center for Human Health (entrée en vigueur: immédiate). Le décret du 15 mai 2014 relatif à l'octroi d'une aide financière en faveur du projet Smart Living Lab (SLL) et de la création d'une antenne permanente de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL Fribourg) dans le quartier d'innovation blueFACTORY (entrée en vigueur: immédiate).

Aucune demande de referendum législatif n'ayant été annoncée dans le délai légal de trente jours, il a **PROMULGUÉ** la loi du 15 mai 2014 sur la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale/Fribourg (LHES-SO/FR) (entrée en vigueur: 1<sup>er</sup> janvier 2015). GRU